

En septembre:

exposition 1914-1918

13 septembre:

fiesse à l'bosse

14 septembre: barbecue

au home St-Joseph

27 et 28 septembre :

Temploux en fête

4 octobre: souper dansant

de la Confrérie des vins de fruit

11 octobre:

rallye des Tiplotains

La vie paroissiale en septembre



● **Dimanche 7 septembre: messe à 10 heures**

Intentions: Emile et Joséphine Derèse-Dujardin et la famille - la famille Derycke - Maria Malburny et Fernand Pirard, Yvonne Dautrepe, Yvonne Pirard et Alexandre Croonenborghs, la famille Malburny-Mertens - la famille Knoden-Bomboir - Elise Paquet et la famille - Louis Henkinet, Cécile Differding et Zacharia - la famille Poncin - Ernest Bourmonville, Marie Marloye, Hubert Grégoire et Elise Bourmonville.

● **Dimanche 14 septembre: messe à 10 heures**

Intentions: les familles Denet-François, François-Michel et la famille Feller - Pol Bodson et la famille Bodson-Léonard - Annie et Thierry Differdange - Albert Rouart et Marie-Louise Colignon - les familles Thonet, Dejardin, Wième et Neu - Hubert de Baré de Comogne et la famille - Maria Bourmonville, Jean et Gérard Allard.

● **Dimanche 21 septembre: messe à 10 heures**

Intentions: Léon et André Boseret, Odile Pinchart et Joseph Ripet - Clément Engelinus et la famille - Sophie Delchevalerie et sa famille - la famille Poncin - les familles Lefebvre-Harzée, Smal-Houyoux, Bodart et Houyoux.

● **Dimanche 28 septembre: messe à 10 heures**

Intentions: la famille Gilis-Quewet - les familles Devos, Flémal, Pieters, Marina et Armand d'Adesky - Fulvie Delvaux et la famille Delvaux-Delchevalerie - les familles Henry-Hérion, Hérion-Gatot et Gatot-Mareschal - les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi - Myriam Strépenne - l'abbé Joseph Rosar et sa famille.

Les recommandations des défunts et les intentions des messes pour 2015 auront lieu exclusivement à l'église le mardi 28 octobre de 9 à 12 heures et le mercredi 29 octobre de 14 à 18 heures.
Toute messe demandée en-dehors de ces dates ne sera pas renseignée dans *Temploux infos*.

■ **Catéchisme**

La réunion et les inscriptions pour le catéchisme préparatoire à la profession de foi auront lieu à l'église le lundi **8 septembre** 2014 à 20 heures pour les 1^{ère} et 2^{ème} années.



P.F. et funérarium
Pol-Emile BODSON à BOUGE, rue de Sardanson, 64
Une entreprise familiale à votre service
www.funeraillies-bodson.be **081/20 19 90**



ENTREPRISE PARCS & JARDINS

Rémy REMACLE

chaussée de Nivelles, 212
Suarlée

tél. et fax 081 / 56.81.01

gsm 0475 / 58.71.57

remacleremy@gmail.com

www.remyremacle.be



**Pour la
conception,
la réalisation
et l'entretien
de tous vos
aménagements
extérieurs**

*abattages, élagages dangereux,
tailles, terrassements, bordures,
allées, pavage & rognage,
semis pelouse, tonte,
plantations, scarification,
vente et pose de clôtures,
plans d'eau en polyester,
location de compresseurs
et sablage*

DEVIS GRATUIT

SEPTEMBER & OCTOBER

Septembre et octobre
Voyez les activités en première
et en pages intérieures et ...

11 septembre :
conseil communal à Namur

13 et 14 septembre :
journées du patrimoine
Lieux de mémoire 14-18 et 40-45

du 18 au 22 septembre :
fêtes de Wallonie à Namur

du 3 au 10 octobre :
FIFF à Namur

17 octobre :
souper du foot

FOOT

R.F.C. Temploux en div. 3B

7 sept. (15 h.): RFCT - Saint-Gérard

14 sept. (15 h.): Moustier - RFCT

21 sept. (15 h.): RFCT - Thy A

28 sept. (15 h.): Somzée B - RFCT

DEBITS

ramassage PMC:
jeudis 4 et 18 septembre

ramassage papiers:
mardis 9 et 23 septembre

19
20



14 - 18

L'été était très chaud en août 1914. C'est surtout durant ce mois que Temploux et la région ont connu l'horreur causée par la barbarie de l'armée

allemande qui avait violé le territoire belge dès le 4 août.

Durant les mois qui viennent, nous consacrerons plusieurs articles à la "grande guerre". La presse écrite, la radio, la télévision et de nombreuses publications permettent à chacun de se (re)plonger dans le souvenir de cette première guerre mondiale. Modestement, nous essayerons de voir comment les Temploutois ont vécu ces heures pénibles.

Madame Marie-Louise Gilon, fille de l'ancien instituteur, a lu et relu tous les souvenirs de sa famille... Sa grand-mère maternelle, Madame Legrain-Toussaint (1880-1954) a confié dans son journal de guerre la vie des habitants depuis le 1^{er} août 1914 jusqu'au 3 décembre 1918. Elle habitait rue Haute à Spy avec ses quatre enfants âgés alors de 6 ans à 14 mois, sa mère, sa sœur et deux frères encore célibataires.

Son époux Félicien-Charles Legrain (1883-1961), chef de travaux à la Société Nationale des Eaux, était sous-officier de réserve. Ami de Charles Allard, instituteur à Temploux depuis 1904 et également militaire de réserve, ils ont partagé ensemble pendant les 52 mois, la dure guerre de 14-18.

J'ai vu tous les cahiers sur lesquels tous les soirs de la guerre, ma chère grand-mère racontait les événements de la journée. On peut y lire sa vie de famille perturbée par la présence des ennemis, ses angoisses, la vie sociale dans son village et dans notre région...

Madame Gilon nous a envoyé un résumé de ce journal de guerre. Il sera le fil conducteur de l'évocation du conflit que Temploux infos va vous livrer les prochains mois. Vous découvrirez ce que notre région a dû subir : les privations, les vexations, les amendes, les réquisitions, les maladies, la déportation, la famine, la brutalité, l'occupation des logis privés, etc. Et le courage de la population toute entière...

Le samedi **1^{er} août 1914** à 2 ou 3 heures du matin, les gardes-champêtres de Temploux, Spy, Rhisnes et tous les autres, apportent l'ordre de rejoindre le régiment de tous les militaires de réserve. C'est ainsi que Charles Allard, l'instituteur de Temploux et son ami Félicien Charles Legrain, mon grand-père, doivent quitter directement femme et enfants qu'ils ne retrouveront qu'en 1918. Quelques heures plus tard, les deux amis qui sont sous-lieutenants de réserve au 13^e de ligne se retrouvent à Namur et sont désignés pour le fort de Malonne, d'autres iront à Suarlée.

13^{ème} régiment de ligne

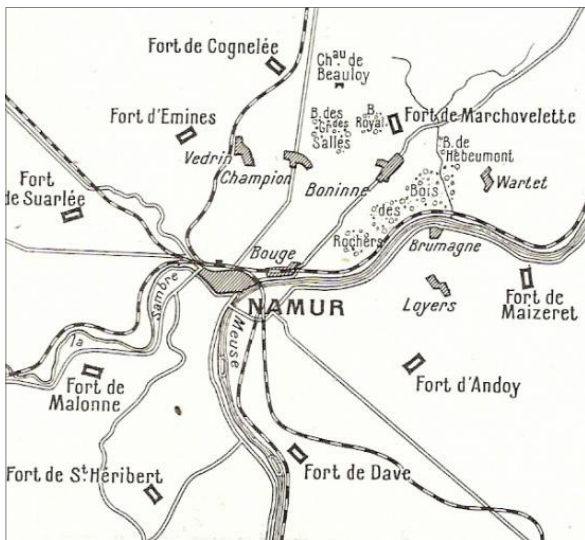
La mobilisation de 1870, survenue à l'occasion de la guerre franco-allemande, avait dévoilé des lacunes dans l'organisation des forces belges. En 1873, la paix revenue, on décide de réorganiser notre armée en portant notamment de douze à quatorze le nombre des régiments d'infanterie. Les deux nouveaux régiments reçoivent les numéros 13 et 14; ils sont formés par prélèvements de compagnies entières (cadre et troupe) sur les douze existants.

Durant la campagne 1914 – 1918 : le 13^{ème} de Ligne a combattu successivement à Namur, à Termonde, sur l'Yser, à Merckem ainsi que dans les deux offensives libératrices. Il a terminé la campagne avec six citations : Namur, Termonde, Yser, Merckem, Zarren, Handzaeme. Il avait perdu au feu 1250 des siens.

La position fortifiée de Namur datant de 1888 compte 9 forts à savoir Emines, Cognelée, Marcholette, Maizeret, Andoy, Dave, St-Héribert, Malonne et Suarlée établi en grande partie sur Rhisnes.

Toute la journée de ce samedi 1^{er} août est indescriptible ; on voit partout en ville et dans les rues des villages un va-et-vient de militaires de toutes armes et de tous grades, des trams, des autos, des vélos circulent en tous sens et regorgent de soldats.

La France et l'Allemagne ordonnent la mobilisation générale.



Le dimanche **2 août** devait être marqué par la joyeuse entrée de nos souverains à Namur. Hélas, c'est le jour où l'Allemagne remet au gouvernement belge l'ultimatum qui expire à 3 heures du matin. La visite des souverains (pourtant longuement préparée) est annulée. A partir du soir du 2 août, le travail de défense commence autour des neuf forts de la position de Namur. Le fort de Suarlée est le plus à l'ouest et à environ 3 km de Temploux. Ce fort terminé en 1891 est occupé par la sixième batterie d'artillerie de forteresse, forte de quarante hommes en temps de paix. Outre la garnison, la batterie-école de la position fortifiée de Namur occupe une partie des locaux. Le lendemain, tout va changer... L'effectif sera alors de 400 hommes.

Le lundi **3 août**, l'armée belge réquisitionne chevaux et véhicules civils dans les communes voisines du fort de Suarlée. On y incendie les baraquements devant l'entrée. Les troupes du génie du 13^e de ligne aidées par les hommes valides des villages autour du fort creusent des tranchées, placent des barbelés, abattent des quantités d'arbres gênant la visibilité du tir. L'orphelinat de Tertibut est miné et détruit pour une défense efficace du fort après que les enfants et religieuses ont été évacués vers la maison du Bon Pasteur à Namur. C'est la panique, on enfuit à la hâte papiers et valeurs et on prépare des valises avec des choses indispensables. On assiège les bureaux de poste et les banques, le commerce devient impossible.

Le mardi **4 août** à 4 heures du matin, l'armée allemande viole le territoire belge. Il fait une chaleur étouffante. Plus de tram ni de train. Il faut un passeport délivré par la commune pour circuler même à pied...

A Temploux, des chariots mis en travers sur la route en guise de barricades bloquent toute circulation. Les sentinelles demandent aux piétons leur passeport pour sortir du village.

A 10 heures, l'Allemagne déclare la guerre à la Belgique. Le Roi Albert Ier prononce un long discours qu'il termine en disant : « Un pays qui se défend s'impose au respect de tous, ce pays ne périt pas. Vive la Belgique indépendante. »

A Temploux comme à Spy et Suarlée, on entend au loin le bruit du canon ; ce sont les forts de la ceinture de Liège au nombre de 12 qui ripostent à l'attaque de la puissante artillerie allemande.

Le dimanche **16 août**, les Allemands attaquent Dinant et sont repoussés par les Français qui arrivent à Spy, épuisés le 17 août et sont secourus par les habitants. On les acclame en défenseurs et chacun s'y met pour leur servir un souper convenable car ils repartent le lendemain. Le 18 août, arrivent les Dragons français qui campent sur place.

Le mercredi **19 août**, il ne reste que quelques soldats français mais par contre, on signale des Uhlans ¹ dans les environs. Des personnes ont entendu le sifflement des balles et se sont enfuies vers le village. On dit qu'ils sont à Mazy... Le service des postes est arrêté et on ne trouve plus de journaux. Des familles entières arrivées à pied se regroupent à Spy. Des gens des Isnes qui ont fui également racontent les scènes de pillage et de meurtre. Les soirs des 20 et 21 août, on peut voir des lueurs d'une dizaine d'incendies dans la direction de Bossières. On entend le bruit du canon qui se rapproche.

Le vendredi **21 août**, c'est l'attaque de la place forte de Namur par 120.000 soldats et surtout par les 450 canons allemands. Pour y résister, neuf forts mal armés et 38.000 Belges ainsi que trois bataillons français. Le dernier des 12 forts de Liège est tombé après une héroïque résistance qui a retardé l'ennemi et qui a été mise à profit pour consolider la défense de Namur.

Le samedi **22 août**, dès 4 heures du matin, des cavaliers entrent à Spy (rue Haute), bientôt suivis par des fantassins. Une heure plus tard, ils réapparaissent conduisant devant eux une quinzaine d'hommes du village qui sont nu-tête et tremblants.

Pris au hasard et accusés d'avoir tué un Uhlan à Saussin, on leur dit que Spy sera rasé. Ils seront parqués dans des prairies et dirigés le lendemain vers Velaine. Une soixantaine furent entassés dans une maison à Onoz ; ils y passèrent une nuit horrible, on les menaçait de les faire sauter à la dynamite. A 6 heures du matin, les Allemands empêchèrent de sonner les cloches pour la messe croyant que c'était un signal de leurs ennemis, l'église fut fermée. L'officier dit au curé : « en temps de guerre, il n'y a pas messe. »

Une heure plus tard, des soldats viennent demander de l'eau et du pain, ils sont avec un blessé qu'il faut soigner, ils s'installent et campent un peu partout dans notre maison... La famille regroupée est au nombre de 15 personnes y compris les quatre enfants; ils se cachent à la cave pendant des jours.

Les Allemands organisent leur ambulance chez les Sœurs de Notre-Dame dans la rue voisine. Pour avoir la vie sauve, Emilie s'offre comme aide-infirmière et ses deux frères se mettent au service du docteur; ils obtiennent ainsi un passeport allemand en règle. Finalement, c'est tout le régiment de la garde impériale qui s'installe à Spy, des maisons sont réquisitionnées; au numéro 4 de la rue Haute, c'est le prince allemand Ethel qui s'y installe avec son état-major. Toute la journée, on entend le bruit du canon, surtout du côté de Jemeppe-sur-Sambre, Velaine et Auvélais.

A Temploux, 12 maisons sont incendiées à la chaussée de Nivelles et trois habitants sont fusillés : Désiré Dethy, Joseph Detry et Juliette Edbalde. Les habitants se cachent dans les caves ou se sauvent au Fayt.

Le soir du 22 août, les forts de la ceinture de Namur sont toujours debout malgré le bombardement de l'ennemi. La nuit sera très dure pour toute la région.

Marie-Louise Gilon

A SUIVRE

1) Uhlans: cavalier, mercenaire des armées de Pologne, de Prusse, d'Autriche et d'Allemagne.

2) *Temploux infos* a consacré deux articles à cet épisode tragique (n°142 de février 1999 et n°188 d'avril 2003). Voir pages 8 à 13.

Les Temploulois et la grande guerre

Léon Trefois (1877-1953) habitait le n° 308 (actuel) de la chaussée de Nivelles avec son épouse et leurs deux enfants Emile et Bertha. Le 22 août, des Allemands sont entrés dans la maison en hurlant et en cassant tout. Emile âgé alors de 13 ans s'est caché dans la garde-robe. Les Allemands ont bouté le feu à la maison. Heureusement, sa maman Rosa l'appelé; il était temps, le feu allait gagner l'étage. Ensuite, la famille a vécu dans les étables en attendant la reconstruction de la maison.

Au n°1 de la route de Rhisnes, les Allemands ont mis le feu à la maison mais Constance Delchevalerie (1856-1926), l'épouse d'Emile Toisoul était cachée dans les perches à haricots dans son jardin. Aussitôt les Allemands partis, elle a réussi à éteindre l'incendie.

Le même jour, les Allemands ont essayé de mettre le feu aux écuries du n° 326 (actuel) occupé alors par les parents de Jules Delchambre. En vain, la vieille bâtisse a résisté.

Pendant que les Allemands semaient la terreur à la chaussée, plusieurs personnes prises de panique se sont réfugiées au Fayt, notamment chez Nestor Leurquin, dit le Crolle (1869-1945). Du haut de la toiture, Léon Dejardin annonçait quelle maison était en train de brûler: « i gn-a l' maujone Genin qui brûle ».

Joseph Lecocq (1878-1960) habitait le n°245 (actuel) de la chaussée de Nivelles. Il se trouvait à Tamines lorsque les Allemands sont arrivés et s'est caché dans une citerne à eau. « Si j'en réchappe, je pars à Lourdes à vélo »; ce qu'il fit seul et sans carte.

N'hésitez pas à nous raconter les souvenirs et à nous prêter photos ou documents que vous ont confiés vos parents ou grands-parents sur cette période.

JMA



Des soldats devant l'hôtel Denet incendié (photo datant de mai 1917)

Collection: Rémy Remacle

Article paru dans *Temploux infos* n° 142 de février 1999; Il est tiré d'un livre ³ où figurent deux témoignages des événements tragiques qui se sont déroulés à Temploux en 1914.

Incendies. Meurtre de Joseph Detry, de Temploux. Terrorisation des civils. Rapport de M. Bertrand, curé de Bossières.

Bossières est un point élevé, à 6 kilomètres du fort de Suarlée. Des Français passèrent une nuit au village, sans desseller leurs chevaux. C'est le vendredi 21 août 1914, vers 4 heures, que les troupes allemandes, en rangs serrés, envahirent Bossières et ses hameaux, par le chemin de Mazy, où elles venaient aussi d'entrer. Sans perdre de temps, elles se fortifièrent au sud du village, creusant des tranchées et ouvrant les toits des maisons de façon à faire face à toute attaque venant de Temploux-Suarlée. En même temps, tous les hommes et jeunes gens étaient conduits à l'église, dont la porte était militairement gardée. A Golzennes, le bourgmestre, baron de Vinck, était arrêté et emmené; les hommes du hameau "La Ramonerie" étaient forcés de porter des munitions jusque Spy; les femmes et les enfants emmenés dans la campagne de Sainte-Anne, où ils passèrent la nuit. Jean de Vinck, fils du bourgmestre, et C. Gillardin, son régisseur, étant partis à la recherche du baron de Vinck, furent arrêtés comme espions, obligés de marcher devant les troupes les yeux bandés et passèrent la nuit dans une maison proche de l'église. De nombreux habitants de Golzennes, hommes, femmes et enfants, avaient cherché un refuge dans les souterrains des carrières voisines. La grange de Jules Tonglet, à Bossières, la maison d'Isidore Poncin, à Golzennes, et un nombre considérable de meules avaient été incendiées dès l'entrée des troupes. Il fallait terroriser la population, qui quittait graduellement le village. Au presbytère était hébergé ce jour-là le hauptmann von Berger, du 3^e régiment de la Garde à pied.

Ces mesures auraient suffi pour obtenir l'effet voulu; cependant un événement autrement triste vint jeter dans la stupeur, le dimanche 23, vers 6h.30 du soir, les habitants qui étaient encore à Bossières. Les troupes qui cantonnaient ici et rentraient à la tombée de la nuit ramenaient prisonnier un jeune homme, Joseph Detry, 21 ans, qu'elles avaient pris à l'Hôtel Denet, de Temploux. Un simulacre de jugement fut rendu chez le docteur Larsimont. Celui-ci entendit le major Heyne, commandant du 8^e hussards, qui lui a délivré l'écrit ci-joint (voir page suivante), poser une question aux soldats: ceux-ci y répondirent en criant tous ensemble, et ce fut tout... L'officier fit un simple signe, comme pour accorder l'exécution. Joseph Detry demandait en grâce qu'on l'épargnât et criait: "Je suis innocent!" Comme les soldats l'emmenaient, il se tourna, suppliant, vers M. Larsimont: "Monsieur le docteur, intercédez pour moi, vous savez que je n'ai pas tiré et vous connaissez bien mon père!" L'intervention du docteur fut de nul effet, les bourreaux le collèrent au mur près de la grille du cimetière, du côté de la sacristie. Quand M. Larsimont vit ces apprêts, il rentra chez lui saisi d'horreur, et se boucha les oreilles. Quatre coups de feu retentirent et la pauvre victime s'affaissa sur le sol. Les soldats empoignèrent le cadavre, le traînant par les pieds, et le jetèrent avec mépris dans une tranchée voisine, sans s'occuper de sa sépulture. Ce n'est que mardi, après le départ des troupes, que le curé et quelques paroissiens enveloppèrent pieusement le corps dans des couvertures et lui donnèrent, après les prières de l'absoute, une sépulture provisoire.

3) Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg - Chanoine Jean Schmitz, secrétaire à l'évêché de Namur et Dom Norbert Nieuwland de l'abbaye de Maredsous - Ed. G. Van Oest - Bruxelles, 1920.

Passierschein.
Für Herrn Doktor A. Larsimont
Bossières-Mazy zu einer Geburt
in Golzinnen am 24. August 1914

Heyne
Major Regiments Kom.
24/VIII 14

Autographe
du major Heyne
qui fit exécuter Joseph Detry

Traduction:
Laisser passer le docteur
A. Larsimont, de Bossières-Mazy,
pour une naissance
à Golzinnen le 24 août 1914.
(s) Heyne, Major et Commandant du
régiment. 24 VIII 1914.

Sceau:
le régiment royal des
hussards de réserve de Prusse.



Meurtre de plusieurs civils et incendie des maisons de la chaussée Rapport de M. Lardot, curé de Temploux.

Une quinzaine de dragons français dont le point de ralliement était à Moustier, nous arrivèrent après le 15 août. Dans les derniers jours, nous eûmes des soldats belges. Quelques uhlands se montrèrent aux alentours le 21 et 22 août. Le 21, je fus appelé auprès d'un dragon français, tombé aux Isnes. Le 22, on entendit toute la journée l'artillerie placée au delà de Saussin, qui tirait sur Namur et sur le fort de Suarlée.

Le 23, les messes furent célébrées aux heures habituelles. A 1h.30, le clerc-chantre accourut: "Impossible de sonner les vêpres, les Allemands s'avancent vers Boquet." A ce moment déjà, presque tous les habitants fuyaient vers Suarlée et Floriffoux et il ne restait plus que quelques familles qui comptaient des vieillards et des petits enfants. A 3h.30, les vêpres n'ayant pas été chantées, je me rendis à l'église avec le vicaire pour faire le chemin de la Croix. A peine avions-nous commencé que nous vîmes accourir, soutenue par des jeunes filles, Clémence Dethy, fille du professeur Désiré Dethy, 53 ans, habitant à la chaussée. Elle était affolée et elle criait, en montrant son tablier maculé de sang: "Venez vite, Monsieur le curé, ils ont tué mon père! Venez vite, mon père demande le prêtre!"

Nous partîmes aussitôt, emportant les Saintes-Huiles. A la chaussée, c'était une vision d'enfer. Les soldats s'élançaient dans les maisons comme des bêtes fauves, excités par les officiers, qui poussaient des cris gutturaux. Ils venaient de briser à coups de hache portes et fenêtres et de mettre le feu à la ferme Grosjean, où périrent cinq chevaux, un nombreux bétail et des milliers de gerbes engrangées depuis quelques jours. "Marchons comme à une procession!" dis-je à M. le vicaire, et nous passâmes aussi calmes que possible au milieu des balles qui sifflaient. Nous entrâmes d'abord à l'hospice. Un cadavre de femme gisait dans le vestibule, et j'en eus le sang tout glacé. La plus jeune et la plus infirme des hospitalisées, Julienne Etbal, 55 ans, regardait par la porte vitrée du vestibule: un soldat tira sur elle, et la

balle lui enleva la cervelle. Une seconde dame, Augustine Janson, venait aussi d'être tuée, au moment où elle disait au soldat: "Mon Dieu, je dirai un Pater pour vous: j'ai 78 ans!" Après avoir réconforté les religieuses et les vieillards qui étaient encore sous la première impression d'épouvante, nous entrâmes chez M. Désiré Dethy. Il gisait dans la serre, sur un matelas. Je lui conférai les sacrements, et il pardonna à ses meurtriers. "J'en suis la première victime, dit-il, moi qui les aimais tant! Il expira à 8 heures du soir, à côté des soldats qui s'amusaient et cueillaient les raisins de la vigne.

Voici ce qui s'est passé. Arrivant à la chaussée, les Allemands entrèrent d'abord à l'hôtel Denet-Etienne et y mirent le feu. Ils y surprirent un jeune homme de 21 ans, Joseph Detry, employé à la Société de Dépôt et de Crédit de Namur, et l'entraînèrent à Bossières, où il fut fusillé. De là, ils passèrent à la maison voisine occupée par M. Dethy. Ancien professeur de langues au collège de la paix, à Namur, il parlait couramment l'allemand et avait l'Allemagne en haute estime. Lorsqu'il entendit la porte du corridor s'ouvrir, il alla au devant des soldats en disant: "Les Allemands sont des hommes comme les autres." Il n'eut pas le temps de prononcer une parole: un officier lui tira à bout portant un coup de revolver dans le côté droit de l'abdomen. Il tomba entre les bras de Mme Dethy qui le suivait. Cinq soldats emmenèrent le fils aîné de M. Dethy et le retinrent prisonnier avec quatorze civils, parmi lesquels deux vieillards de 79 et de 83 ans; ils les conduisirent jusque Lambusart, d'où ils revinrent épuisés de coups et de mauvais traitements. Chassée elle-même de son logis par les menaces et par le feu, Mme Dethy parvint avec mille efforts à déposer son mari agonisant dans une serre non contiguë à l'habitation.

Comme nous revenions à la chaussée, notre ministère étant rempli, nous entendîmes subitement pousser contre nous des cris de fureur. Un officier se jeta sur nous, nous fit passer à droite de la route, puis à gauche, puis encore à droite et fit avancer devant nous des soldats qui nous mirent en joue. Nous allions être fusillés. M'avançant vers l'officier, je le regardai bien en face et lui dis lentement, en langue allemande: "Nous sommes deux prêtres du Christ! - Oui, vous, prêtres du Seigneur, c'est à cause de vous tout cela! Quoi donc? demanda le vicaire. - Qu'on tue nos soldats!" Ce fut tout; d'un ton bref, il nous licencia. A ce moment, on emmenait vers le Boquet, Mazy et Bothey, un groupe de prisonniers, dont Alexandre Bouchat, 82 ans, qui avait vu mettre le feu à sa ferme. Ils restèrent deux jours et deux nuits entre les mains de la soldatesque, endurant un vrai martyre physique et moral. Ils furent liés à des arbres, poussés en avant à coups de botte et de crosse, menacés d'être piétinés par les chevaux. Ils n'eurent pour calmer leur faim que l'un ou l'autre fruit ou des grains de froment. L'un d'eux disait aux soldats en wallon: "Dépêchez-vous mon fils, de me tuer!" A Bothey, ils furent condamnés à mort et mis en ligne pour être abattus; le curé de la paroisse, mandé pour leur offrir son ministère, fut aussitôt renvoyé et l'exécution n'eut pas lieu.

Nous rentrâmes au presbytère. La nuit et le lendemain se passèrent dans l'appréhension. Les habitants qui se décidèrent à rentrer lundi pour revoir leurs maisons regagnèrent les bois



Désiré Dethy
(coll. Pascal Rase)

pour la nuit. Il y eut des scènes de pillage et d'orgie dans de nombreuses habitations et aux châteaux Visart de Bocarmé et vicomte de Baré. Douze maisons, échelonnées sur la grand'route, furent brûlées; dans six autres, le feu put être éteint par les femmes restées au logis.

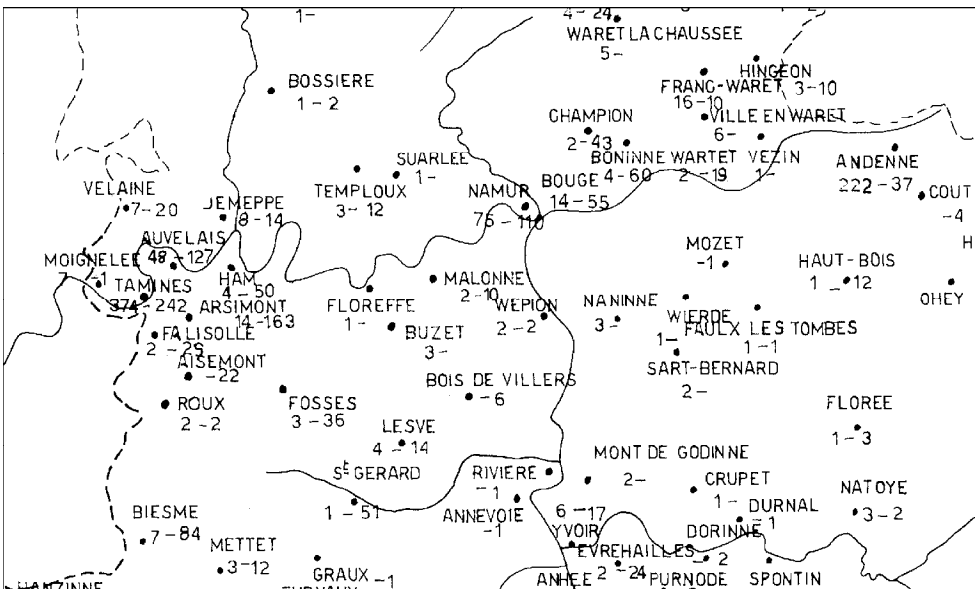
La cruauté des Allemands à Temploux est un acte de vengeance. La veille, une sentinelle belge avait tué un uhlan et en avait blessé un autre; le 23, une patrouille de hussards atteignit le territoire de Suarlée, où des soldats belges tirèrent sur eux, sans d'ailleurs les atteindre. Ils firent volte-face. Ils étaient repassés de cinq minutes à peine que des soldats - que l'on croit être une compagnie du 159^e infanterie - exercèrent leur brutalité sur les civils.

Article paru dans *Temploux infos* n° 188 d'avril 2003 dans la série « En flânant dans le vieux Temploux » et plus précisément le onzième chapitre consacré à la *chaussée de Nivelles*.

Août 1914

Le 4 août 1914, les Allemands envahissent notre pays. En quelques semaines, l'espace wallon va tomber sous leur coupe. Vers le 17 août, des soldats français font leur entrée à Spy puis à Temploux. Ils ne restent pas très longtemps puisque le 19 août, ils ne sont plus que quelques-uns. Par contre, on signale des éclaireurs allemands dans les environs. La forteresse de Namur tombera le 23 août et l'administration allemande s'établira à Bruxelles le 25 août. Ce même jour, vers 17 heures, c'est la reddition du fort de Suarlée; il fut le dernier à se rendre des forts de la position de Namur.

Les Allemands marqueront leur passage par des atrocités. Dans la Province de Namur, il y eut 1918 fusillés et 4.753 maisons incendiées.



Extrait d'une carte de la Province de Namur donnant pour chaque localité le nombre de fusillés et de maisons incendiées en août 1914

La vie à Namur au temps du Roi Albert - Crédit Communal - 1984

Nous l'avons déjà signalé dans les chapitres précédents, douze maisons de la chaussée de Nivelles ont été incendiées par les Allemands en 1914. Ils avaient bouté le feu également aux autres habitations mais il n'a pas pris partout...

Les lignes qui suivent sont inspirées plus que largement par l'article d'Albert Gilon paru dans le *Guetteur Wallon* d'octobre 1973 ainsi que par le témoignage de Jules Delchambre.

Depuis le 1^{er} août 1914, date de la mobilisation générale, tous les rappelés de Temploux ont rejoint leur unité, la plupart au 13^e de Ligne au fort de Suarlée.

Le soir du 22 août 1914, les premiers fantassins allemands entrent dans Temploux. Madame Louis Delchambre qui les aperçoit en fermant ses volets, est interpellée par un officier. Il veut savoir s'il y avait encore des sentinelles dans les environs. Elle lui répond que "non", sauf peut-être au-dessus du Pavé de Suarlée. Les fantassins allemands s'étaient couchés sur le bord de la route. L'officier allemand demande à boire pour ses hommes. Lui ayant offert de la bière ou de l'eau, Mme Delchambre apporte un seau d'eau, mais l'officier, méfiant, l'oblige à boire la première. Les soldats prennent ensuite la direction de Namur.

Le 23 août, un incident se produit à Boquet. Après la découverte d'un uhlan tué par un soldat français, Mr René Visart de Bocarmé est pris comme otage par les Allemands en furie. Ramené au château, il est jeté dans un box de ses écuries et livré à des soldats ivres et déchaînés. Une rangée de mausers (fusils allemands) s'aligne. A la stupeur générale, un officier va droit à sa victime prochaine et lui dit en français: "Vous êtes Monsieur Visart de Bocarmé ? - Oui... - Vous avez monté en course à Essen, l'an dernier avec moi. Nous avons dîné ensemble chez le prince de Furstenberg... - En effet...". Monsieur Visart de Bocarmé eut la vie sauve... miraculeusement.

Le même jour, peu après 16 heures, une patrouille de ulhans trotte en direction de Suarlée, venant de Boquet déjà occupé par l'ennemi. Ils s'adressent à Georges Denet pour savoir s'il y a encore des soldats français. Le patron de l'hôtel leur répond par la négative mais, arrivés à la chapelle Saint-Joseph, les cavaliers allemands essuient le feu des sentinelles belges postées dans la drève. Plusieurs coups sont tirés et bientôt les habitants voient repasser, ventre à terre, les cavaliers dont un, gravement atteint, perd beaucoup de sang. En les voyant, Monsieur Detry, qui habite la boulangerie Namèche (n° actuel 299), dit à Madame Delchambre, tout en sortant des bottes de paille: "Mauvaise affaire pour nous, nous n'avons pas encore fini ! Et Joseph qui est parti à l'hôtel Denet et qui ne revient pas!".

Les Allemands sont en rage et se mettent en branle pour les représailles. Le premier civil qu'ils trouvent est justement Joseph Detry à l'hôtel Denet. Voyant comme les événements évoluaient, Georges Denet s'était caché. Les Allemands ont probablement pris Joseph pour le fils de l'hôtelier. Immédiatement, il est saisi et attaché à un cheval qui galope vers Boquet. Ainsi ligoté, il est traîné jusqu'à Bossières où, malgré ses supplications et l'intervention de Monsieur le curé Bertrand qui le connaissait, il est collé au mur de l'église et fusillé⁴. Monsieur Désiré Dethy, connaissant l'allemand, sort de sa maison pour parlementer. Il n'en a pas le temps. Fusillé à bout portant, il s'écroule dans les bras de ses enfants qui le transportèrent dans la serre où il meurt tandis que sa maison flambe comme l'hôtel Denet et la ferme Lecluselle⁵.

4) Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg - Chanoine Jean Schmitz, secrétaire à l'évêché de Namur et Dom Norbert Nieuwland de l'abbaye de Maredsous - Ed. G. Van Oest - Bruxelles, 1920

5) Idem.

A Temploux, le 23 août, un professeur de langues modernes du Collège de Namur a été tué sur sa porte d'entrée par un officier allemand. Avant de mourir, il a demandé à l'officier allemand la raison de cette brutalité. L'officier lui a répondu qu'il s'était mis en colère, qu'il s'était emporté à cause de quelques civils qui avaient tiré sur les allemands alors qu'ils entraient dans le village. Cette allégation n'a pas été prouvée. L'armée belge opérait encore dans le secteur et les tirs provenaient sans doute des soldats belges.

Extrait du Rapport Bryce - rapport de la commission sur les atrocités commises par les Allemands, nommée par le gouvernement de sa Majesté Britannique et présidée par le vicomte Bryce.

Pour mettre le feu, les Allemands avaient pris du foin dans des meules qui se trouvaient dans les champs en face de l'hôtel Denet. Appelé pour administrer les derniers sacrements à Désiré Dethy, le vicaire Henrion est cloué au mur pour être exécuté. Finalement, probablement parce qu'ils avaient affaire à un prêtre, les Allemands abandonnèrent leur funeste projet.

Une troisième victime est sacrifiée à la fureur des soldats allemands, Julienne Edbalde, pensionnaire de l'hospice Saint-Joseph. Agée et sourde, elle regardait par la fenêtre lorsqu'un soldat la mit en joue et fit feu. Douze maisons furent finalement incendiées sur la grand-route. La fureur germanique se calma peu avant la maison Delchevalerie. Le docteur était apparemment parvenu à calmer les Allemands.

- 
- activités de vos associations
 - fêtes de famille
(anniversaires, communions, baptêmes, etc.)

LA SALLE SAINT-HILAIRE
LOCATION: 081 / 56 86 07

MUSEE DE TEMPLoux

SEPTEMBRE 2014

EXPOSITION

1914 - 1918



EXPOSITION TEMPORAIRE

OUVERTURE - 13/14 SEPTEMBRE - 27/28 SEPTEMBRE 2014 - DE 10 HR À 16 HR.

LES MERCREDIS 10-17 ET 24 SEPTEMBRE DE 20 HR À 22 HR.

LES AUTRES JOURS SUR RENDEZ-VOUS

ENTRÉE GRATUITE -

A L A I N

D E W U L F

c u i s i n i e r

Dewulf

3三隻小豬

Tél. 081-747 796

0475-633 846

Chaussée de Nivelles 348

5020 T E M P L O U X

www.alaindewulf.be

le 13
septembre

Fièsse à l' Bosse

Pour la huitième année consécutive,
le comité de l'Fièsse à l' Bosse a le plaisir de vous inviter
à son incontournable soirée. Cette fête est aussi l'occasion
de rencontrer les voisins de notre rue et du village.

Vous êtes donc attendus nombreux pour partager un repas ou un verre
dans un moment de détente et de convivialité.

Vous pourrez une fois encore danser sur les vestiges de notre Bosse....

LE SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2014 A 18H30

Au programme :

- ✦ 18h30 : Accueil et lever des couleurs wallonnes
- ✦ 19h00 : Apéro - ouverture du bar
- ✦ 19h30 : Repas

1/2 poulet rôti - compote - sauce champignons et pommes de terre grenailles Dessert - Café
--

Menu enfant: pain-saucisse, dessert et limonade

- ✦ En soirée :

GRAND BAL ANNÉES 60-80... 90 **animé par « LES AIGLES NOIRS »**

Réservation et versement préalable au compte BE84 7512 0353 7059 de
« l'Fièsse à l' Bosse » pour le 5 septembre. Le nombre de places est limité.

Contacts: P. Vanbockestael, 128 chemin de Moustier ou
Claude Sonnet 103, chemin de Moustier



AUX RIVERAINS DU CHEMIN DE MOUSTIER ET DES RUES AVOISINANTES.

Plan de circulation au chemin de Moustier les 13 et 14 septembre 2014

Suite à l'organisation de l'Fièsse à l' Bosse le 13 septembre prochain, afin d'assurer la sécurité de tous, le plan de circulation suivant a été décidé en partenariat avec l'administration communale de la Ville de Namur (autorisation et arrêté de police 411/004 du 16 mai 2014) :

Du SAMEDI 13 à 13h00 (après le passage du bus TEC) au DIMANCHE 14 à 13h00, tout en laissant un passage pour les services de secours, le chemin de Moustier sera barré sur la section entre la rue des Tombales et la rue de la Grande Sambresse.

Néanmoins, la circulation locale sera autorisée comme suit :

- ▶ L'entrée par l'angle du chemin de Moustier et de la rue des Tombales sera autorisée aux habitants des n° 72 à 114 et 91 à 159 chemin de Moustier ainsi que les habitants du chemin des Burnes à raison d'une vitesse de 30 Km/heure.
- ▶ Il sera demandé aux autres habitants du chemin de Moustier et des rues avoisinantes de prendre la déviation par la place Madelin.

L'accès à tout véhicule sera interdit du SAMEDI 13 à 15h00 au DIMANCHE 14 à 03h00 entre le n° 107 chemin de Moustier et la rue de la Grande Sambresse (excepté véhicules de secours).

Contact : C. Sonnet - 103 ch. de Moustier 5020 Temploux, 0479/23.93.30

BROCANTE



TEMPOUX

RESULTATS CONCOURS AUTOCOLLANT 2014

1^{ère} période : la VW Golf
immatriculée

214-BBP

gagne une **tablette**
7 pouces sous Android

2^è période : la Kia Sportage
immatriculée

1-DPO-753

gagne **quatre repas** chez
Alain Dewulf, cuisinier

3^è période : la VW Golf
immatriculée

JTE-926

gagne une **caméra digitale**
Lenco

Le comité de la brocante remercie tous ceux qui ont participé à ce concours et qui ont contribué ainsi à faire la publicité de cette manifestation.

Les lots peuvent être retirés chez Mme Isabelle Beudels, chemin de Moustier, 13.

NOUVEL ESPACE VIP DANS VOTRE FRITERIE.
BONNE RENTRÉE À TOUTES ET TOUS.
HORAIRE MODIFIÉ DÈS SEPTEMBRE: DE 11H30 À 14H ET
DE 17H30 À 21H30. VENDREDI ET SAMEDI JUSQU'À 22H.
FERMETURE LE DIMANCHE MIDI ET LUNDI TOUTE LA JOURNÉE.
ENCORE UN GRAND MERCI À VOUS BÉNÉVOLES DE LA BROCANTE
ET À VOUS QUI ÊTES VENUS SI NOMBREUX À MON ANNIVERSAIRE,
ÇA A ÉTÉ GRANDIOSE GRÂCE À VOUS.

CASSE DALLE
CHAUSSÉE
DE NIVELLES, 282
À TEMPOUX

27 et 28 septembre 2014

TEMPLoux EN FÊTE

Les « AJT » vous
invitent à la 2^e édition
des jeux inter-quartiers.
Départ : Salle St-Hilaire
à partir de 14h.
Inscription 1€ / participant
Pour tout renseignement :
isabelle@creativebox.be
0497/502.769

SAMEDI

13h Jeux inter quartiers
**20h Bal villageois avec le groupe
Les Papas Cool**

DIMANCHE

De Apéritif villageois et Jubilaires
11h Confréries et produits du terroir
à Animations pour tous
Expo 14 -18 au musée
18h Petite restauration

Avec le soutien de



Plus d'info : www.temploux.be/enfete



BROCANTE



Fiat avec



CULT COUTURE

"Vert menthe à l'eau" :
ÇA, c'est ce que j'appelle
une couleur qu'on ne voit
pas tous les jours!

Pour l'élégance et la
séduction, je vais ajouter
des finitions chromées,
une sellerie cuir et
un toit noir brillant.

Et pour mon côté
Hi-Tech, il me faut l'écran
couleur configurable.
Vous avez dit 'Trend-setter' ?"



NOUVELLE 500 CULT À PARTIR DE 13.490 €⁽¹⁾
FIAT HAPPY DAYS JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE
Il y a déjà une 500 à partir de 9.490 €⁽²⁾

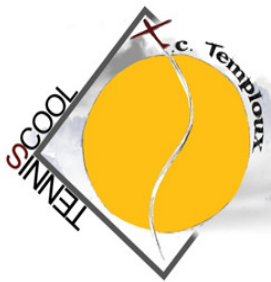


fiat.be

3,7-5,1 L/100KM, CO₂ 90-119G/KM. DENNARD PRÉSENTÉ À UN SÉCURITÉ.

(1) Prix valable sur la version Fiat 500 Cult 1.2 69ch. (2) Prix valable sur la version Fiat 500 Pop 1.2 69ch. Offres toutes primes déduites valables jusqu'au 30 septembre 2014 dans le réseau participant et dans la limite des stocks disponibles. Annonceur : Fiat Group Automobiles Belgium. Photos non-contractuelles. Information environnementale A.R. du 19.03.04: www.fiat.be

GARAGE VINCENT RENAUX
Votre distributeur Fiat officiel depuis près de 30 ans !
CHAUSSÉE DE NIVELLES, 230 - TEMPLoux
TEL. 081 / 56 85 56



Tennis on the move... ou Temploux en tennis... ça déménage !

L'Accueil (le bar et l'assiette,) le Club et l'Ecole...soit un ACE, service gagnant !

Même que l'AFT magazine s'est penché sur la question !

A lire via le site face book de l'école de tennis.....

Après les interclubs et les cours d'été, Temploux s'est distingué lors du Legend's Day à Namur. Notre directeur sportif a pu donner une leçon à rien moins que ...Bjorn Borg mais surtout, ce sont aussi des enfants de l'école qui ont eu l'occasion de croiser leur raquette à celle de ce grand champion. Toutes les photos sur la drop box..... et bientôt un pêle-mêle au club-house..

Puis au cœur des stages d'été, qui sont d'ores et déjà un succès, une première : un tournoi de jeunes au TC Temploux, qui a recueilli 145 inscriptions.

Une splendide semaine, où l'on doit saluer la sportivité et le sourire des jeunes raquettes, la disponibilité et le même sourire de leurs parents... un timing respecté malgré deux jours de pluie et donc une équipe de GO opérationnelle sous la houlette de Stéphane Laurent et François Brichard, avec en clôture une remise de prix super sympa où tout le monde était présent et de très beaux prix décrochés. De jeunes Temploutois se sont illustrés mais citer des noms serait trop long; ils se reconnaîtront et encore bravo à eux !

A l'heure de rédiger ceci, se prépare le tournoi pré-brocante initié par Laurent Jonckers dont l'accueil fait déjà l'unanimité dans les clubs de la région. A Temploux, le vin et la cuisine assurent. Et les multiples formules de cours d'hiver sont en place. Il ne reste qu'à vous inscrire pour faire partie, vous ou vos enfants, de l'aventure. Ou décrocher l'une des dernières heures libres à l'intérieur pour cette nouvelle saison qui s'annonce passionnante...



le 4
octobre

Confrérie temploutoise des
fabricants de vins de fruits

18^e SOUPER DANSANT à la salle St-Hilaire



**Nous fêtons cette année notre 23^{ème} année d'existence et
notre 18^{ème} année au sein du Conseil Noble des Confréries du Namurois.**

Vous êtes invités au dix-huitième chapitre avec les confréries du namurois et étrangères qui seront en tenue d'apparat.

15h.: accueil

15 h.45: mise en habit

16 h.: appel des Confréries

*16 h.15: chapitre solennel
et intronisations*

18h. verre de l'amitié

19h. banquet

*Inscription indispensable et
paiement pour le 1^{er} septembre
uniquement chez Marc Montfort,
rue des blanchisseries, 9
(tél. 081/56 90 96)*

Mail:

marc.montfort@temploux.be

N° de compte:

BE78-0016-6893-2486

*avec la mention:
souper confrérie*

*Vu le nombre limité de couverts
(120), nous vous invitons à vous
inscrire sans tarder.*

*La confrérie a le plaisir de vous inviter à son souper
dansant le samedi 4 octobre à 19 heures.*

*A cette occasion,
elle vous propose au menu:*

Apéritif et ses zakouskis



*Brochette de gros gris
et "souplette" de potimarron*



*Médailles de sole à l'aneth
Parmentière aux herbes*



Citron vert et trois agrumes



*Filet mignon et sa sauce Blakwel
Accompagnement de primeurs*



*Aumônière de reblochon doux
et sa vinaigrette aux trois agrumes*



Paillasson de crêpes vanille bourbon



Saveur de moka



*Le prix est fixé à 50 € pour les adultes.
Le menu enfant (- de 12 ans): 25 €.*



Tous à vos agendas pour le

25ème RALLYE DES TIPLOTAINS le samedi 11 octobre 2014

organisé par l'association de parents de l'école de Temploux

- ❖ départ et inscriptions au réfectoire de l'école à partir de 14h.
- ❖ inscription pour tous 1€ par personne.
- ❖ balade de plus ou moins 4 km dans notre charmant village agrémenté de questions, photos, et jeux.
- ❖ Dès 19h souper au réfectoire de l'école.
- ❖ Moments conviviaux entre parents, enfants et enseignants.
- ❖ Le thème de cette année " le tour du monde "
- ❖ De nombreuses surprises vous attendent ...

Le programme complet vous sera communiqué dans le prochain numéro du mois d'octobre et via des affiches.

NOUS VOUS ATTENDONS TOUS NOMBREUX

Pour info : sciusclaude@gmail.com (responsable) 0477/26.30.73

Claude et Géraldine

Merci à très bientôt

Funérailles Massaux

— Accueil funéraire namurois



*Ecoute
conseils, efficacité
depuis quatre générations*

- › *Organisation complète de funérailles*
- › *Funérariums et salle de réception climatisés*
- › *Agréé toutes compagnies d'assurance décès*
- › *Monuments et prévoyance funéraire*
- › *Tous services et fleurs en soies*

*A côté du cimetière de Namur dit « de Belgrade »
Chaussée de Waterloo n° 464, 5002 Namur Saint-Servais*

Site : www.massaux.be Email : info@massaux.be

Tél. : 081/733 599 (24h/24)

Hommage à Gilbert Goffin

Merci Gilbert car si le football club Temploux existe encore, c'est grâce à ton travail et à ton dévouement qui ont permis à notre club, d'abord d'être Royal (50 ans d'existence) et de pouvoir fêter, l'an dernier ses 65 ans. Après l'euphorie des premières années où Gilbert fut, avec papa et d'autres, un des membres fondateurs, le club traversa des moments plus difficiles et quand Gilbert, après 48 ans, nous confia à Jean-Joseph Delvaux et moi, les destinées du club, nous reprenions un club sain et bien tenu.

Merci Gilbert pour tout le travail accompli. Puissent nos jeunes dont tu t'es tant occupé, prendre en exemple ton dévouement et continuer à faire vivre ce club si cher à ton cœur et si important pour notre village.

Loulou et le comité du RFC Temploux



Saint-Joseph

vous invite à son barbecue annuel le dimanche **14 septembre** à 12 h.

Menu adulte - 12 €

Apéritif,
Barbecue maison
et ses crudités variées,
Coupe de glace.

Menu enfants - 6€

Jus d'orange,
Barbecue et
ses crudités,
Coupe de glace.

Chaussée de
Nivelles 354
TEMPLoux

À la carte :

Vins (Rosé, Rouge, Blanc),
Bières spéciales,
Softs, café, thé et les
Célèbres tartes « maison ».

Ambiance
chaleureuse et
Animation
musicale
garanties...

Le paiement, faisant office de réservation, est à verser **UNIQUEMENT** sur le compte **BE69 0682 1821 6378** de l'institution avec en communication votre nom et le nombre de repas adultes-enfants » et ce, **AVANT le 5/09/2014**.

Si vous n'avez pas la possibilité d'être parmi nous pour le repas, faites-nous une petite visite l'après-midi !



B windows

ORIS TOUSSAINT

CHASSIS
PORTES

...

0476 320 108
bwindows@live.be

Catherine Brunatto
ARCHITECTE PAYSAGISTE



www.catherinebrunatto.be
info@catherinebrunatto.be

Rue Bout du Village 69 Temploux
081 / 56 99 37 0476 / 96 39 96

SKI POUR TOUS 2015

Carnaval 2015 (du 13 au 21/02/ 2015) - La TOUSSUIRE 1800-2650M



- Séjour en famille à la Toussuire au chalet « Le Dahu » :
- * Au pied des pistes ;
 - * formule « tout compris » (logement, pension complète, forfait remontées mécaniques et transport) ;
 - * cours de ski en option.
 - * Départ le vendredi 13/02 - Retour le samedi 21/02
6 jours complets de ski

La Toussuire est située au cœur du domaine des Sybelles, la station ouvre directement sur 310 km de pistes reliées. De caractère familial et sportif, la Toussuire est le berceau de Jean-Pierre Vidal : champion olympique de slalom et médaillé d'Or à Salt Lake City en 2002.

⇒ Le séjour comprenant :

- * Logement en pension complète (à partir du samedi soir)
- * Remontées mécaniques durant 6 jours
- * Navette gratuite (s'arrêtant devant le chalet)
- * Trajet aller-retour en car (Vielsalm-La Toussuire), un départ de Temploux en fonction du nombre de participants

⇒ Hébergement collectif dans un Chalet : "Le Dahu"

- * Style chalet traditionnel à proximité des pistes et des remontées mécaniques.
- * Chambres de 2 à 6 lits avec sanitaires complets (douche-wc-lavabo) dans chaque chambre.
- * Réfectoire, bar (boissons à prix « belges »), local à ski, salle de jeux,...

⇒ Prix (prix sous réserve de modifications)

- * Skieurs: Adultes de 14 ans et plus : 665€
Chambre de deux (le nombre est très limité) : + 50 euros
8-13 ans : 565 € et 2-7 ans : 515€
- * Non Skieurs: 450€

⇒ LOCATION MATERIEL

- * Ski : + 35€
- * Snowboard : + 60€

⇒ OPTION :

- * Cours de ski (2h30/jours) + 60

Infos:
0476 / 783117

L'AMBIANCE EN PLUS

Le Salon de Coiffure

FABIENNE

Vous reçoit sur rendez-vous tous les jours

Pour votre facilité, nous nous rendons également chez vous.
Nous pouvons aussi aller vous prendre et vous ramener à domicile.

Son adresse:

*4, rue Sainte-Wivinne
5020 Temploux
Parking aisé*

A très bientôt !

*Son numéro d'appel
081/56 01 31
0475/69 23 58*

Phytaroma
Harmonie de Santé et de Beauté

Plantes • Compléments Naturels • Huiles Essentielles

Rue Roger Clément 37
B-5020 Temploux (Namur)
T. +32 (0)81/ 58 36 33
F. +32 (0)81 73 37 95
info@phytaroma.be



www.phytaroma.be



La fête à Sainte Wivinne

Après une année "sabbatique", la fête à Sainte Wivinne a connu un beau succès début juillet. Après la messe, sept couples jubilaires ont été fêtés.

Sept couples en diamant ou en or étaient présents. Vous reconnaîtrez de gauche à droite: Albert Wiame et Nadine Delrée (ils s'étaient mariés le 5 septembre 1964), Max Emberg et Claudine Gilbert (24 juillet 1954), Jacques Pesenti et Claudine Mary (1^{er} août 1964), Jacques Sellier et Renée Hermand (4 juillet 1964), Henri Hanssens et Françoise Franckx (4 juillet 1964), Marcel Strépenne et Andrée Houda (12 mai 1954) et Léon Virlée et Gilberte Paquet (25 septembre 1954).

Deux couples étaient absents: Roland Coulon et Andrée Dobbeleers (21 mars 1964) et Etienne Breban et Marie-Josée Lootens (25 avril 1964).

Ces couples seront à nouveau à l'honneur plus officiellement lors de *Temploux en fête* (voir page 12).

LA SALLE
SAINT-HILAIRE
LOCATION: 56.86.07

De tout cœur, un grand merci pour toutes les marques de sympathie reçues lors du décès de mon époux

Paul DELUBE

Merci particulier à vous qui, lorsque mon époux était dans un état critique, m'avez conduite à la clinique Ste-Elisabeth, à mon amie Jeannine, à son infirmière Anita, aux voisins, amis et connaissances. Merci de m'avoir entourée.

Marie Ronvaux

Eric Balfroid

ARTISAN FERRONNIER

Rue Bout du Village 69
5020 TEMPLOUX



Grilles - Portails



Garde-corps

Restauration



Pergolas 

Arceaux 

Automatisation 

081/56.99.37
0479/48.34.00

info@ericbalfroid.be
www.ericbalfroid.be

SCOLARITE REUSSIE

Enseignante primaire expérimentée encadre enfants en difficultés

Cours: français, mathématique, méthode de travail, aide aux devoirs.

Apprentissage individualisé et traditionnel, lecture et orthographe.

ALPHABETISATION

initiation et maîtrise de la langue française: adultes et enfants (cycle de 10 leçons).

Contact: 081/56.76.61 ou 0475/41.03.65

Rudi REMACLE

Courtier indépendant



- ◇ Auto ◇ Incendie, vol ◇ Vie privée
- ◇ Protection juridique ◇ Epargne-pension
- ◇ Assurance-vie ◇ Hospitalisation
- ◇ Assurances professionnelles
- ◇ Gestion des sinistres ◇ Crédits
- ◇ Placements.

Rue Carrière Garot, 15 à Temploux

081/56 69 86 ou 081/56 77 19

rudi.remacle@portima.be

